

arr., 7 l. E. de Cambrai, cant. de Solesmes, poste du Quesnoy. 315 h.

SOMMANT, vg. de Fr., dép. de Saône-et-Loire; arr., 2 l. N. d'Auton, cant. et poste de Lucenay-l'Évêque. 630 h.

SOMMANTHE, vg. de Fr., dép. des Ardennes; arr., 6 l. E. de Vouziers, cant. et poste de Busancy. 650 h.

SOMMARIVA DEL BOSCO, v. des États sardes; divis., 1 l. N.-E. de Coni, chef-l. de mandement. 5,060 h. — S.-Parna, divis. de Coni; prov., 5 l. N.-O. d'Alba. 1,900 h.

SOMME, riv. de Fr.; sa source dans le dép. de l'Aisne, arr. et cant. de S.-Quentin, et son embouch. dans la Manche après 45 l. de cours, pendant lequel, traversant les dép. de l'Aisne et de la Somme, elle arrose le cant. de S.-Simon, les arr. de Péronne, d'Amiens et d'Abbeville; les v. de Ham, Péronne, Bray, Corbie, Amiens, Picquigny, Abbeville, S.-Valéry et le Crotoy; 24 l. de navigation; elle se réunit à l'Oise et à l'Escaut par le canal de S.-Quentin.

SOMME, dép. de Fr., borné au N. par celui du Pas-de-Calais, à l'E. par ceux du Nord et de l'Aisne, au S. par le dép. de l'Oise, et à l'O. par celui de la Seine-Infér. et la Manche; il a 310 l. c. de superficie; sa température, très-variable, est généralement froide; l'hiver est long et humide; on n'y trouve que des coteaux et point de montagnes. La Somme, qui lui donne son nom, le traverse du N.-E. au N.-O.; l'Authie et la Bresle le limitent, l'une au N.-O., l'autre au S.-O.; la Mais, le Ponthieu, le Scardon, le Lucé, le Miraumont, l'Avre, le Dom, l'Auraigue, la Noye, la Gelle et plusieurs autres y ont leur cours. A ces cours d'eau il faut joindre le canal d'Angoulême, qui aide à la navigation souvent difficile et embarrassée de la Somme. Le sol, extrêmement fertile, offre de belles prairies artificielles et naturelles, un grand nombre de vergers à fruits pour cidre, des grânes à l'huile, d'excellents pâturages, etc. Les récoltes consistent en blé, seigle, orge, sarrasin, avoine, plantes oléagineuses, fruits, légumes secs et autres, choux à vaches, pommes de terre, chanvre, lin, houblon, plantes marines, etc. Les vins n'étant que de très-médiocre qualité et fort rares, le cidre et la bière forment la boisson ordinaire; on compte en forêts celles d'Arguel, Viron, Fricourt, Heilly, Vaast, et surtout celle de Crécy remarquable par son étendue et la beauté de ses bois. Les productions minér. se bornent presque au grès et à la tourbe; on trouve des sources minér. dans les cant. d'Abbeville, Péronne, Amiens et Roye; forts chevaux de trait et de labour, bêtes à cornes et à laine, nombreux méris et métis, porcs, gibier, volailles, canards renommés pour pâtés, abeilles; pêche de poisson d'eau douce et de mer; l'industrie manufacturière, active et florissante, comprend les toiles, lainages, cotonnades, velours, étoffes de soie et laine, camelots, escots, tissus-poil de chèvre, serge, bonneterie, tiretaines, flanelles, mercerie, passementerie, draps fins, bourcaus, basins, calicots, piqués, croisés, cal-mouks, mouselines, ganterie, bimbeloterie, quincaillerie, clouterie, tulles, fils, rubans, tricots, couvertures de coton et poil de lapin; tapisseries, rouenneries, molletons, guingamps, linge de table, mouchoirs façon des Indes, etc.; les cuirs, tanneries; filat. de chanvre, de lin, de laine et de coton; chapelleries, teintureries, selleries, huiles de graines, de vitriol; eau-forte, sucre de betteraves, épuration d'huiles; moulins d'affinerie, machines hydrauliques, tuileries, papiers, blanchisseries, produits chimiques, serrurerie; la construction des navires, câbles, cordages, etc.; l'armement pour les colonies; les verreries, corroieries, tuyaux, machines et objets de toute espèce, etc., etc. Le commerce, alimenté par tous ces produits, exporte principalement les blés, avoines, grains, chevaux, moutons, laines, pâtés d'Amiens, volailles, beurre, huiles et autres produits industriels du dép. Le commerce maritime se réduit à celui du cabotage et à la pêche. Ce dép. est divisé en 5 arr.

Abbeville.	132,717 h.
Amiens (chef-l.).	178,206
Doulens.	58,425
Montdidier.	67,881
Péronne.	106,475

Total. 343,704 h.

41 comm.—S.-Suippes, vg., Marne; arr., cant., 6 l. O. de Ste-Ménchould, poste de Châlons-sur-Marne. 660 h. — S.-Vesle, Marne, à la source de la Vesle; arr., 4 l. E. et poste de Châlons-sur-Marne, cant. de Marson. 370 h. — S.-Yèvre, Marne; arr., 4 l. S.-O. et poste de Ste-Ménchould, cant. de Dommartin-sur-Yèvre. 350 h.

SOMMECAISE, vg. de Fr., dép. de l'Yonne; arr., 5 l. S.-O. et poste de Joigny, cant. d'Aillant-sur-Tholon. 485 h.

SOMMEDIEUE, vg. de Fr., dép. de la Meuse; arr., cant., 3 l. S.-E. et poste de Verdun-sur-Meuse. 645 h.

SOMMEILLE, vg. de Fr., dép. de la Meuse; arr., 5 l. N.-O. et poste de Bar-le-Duc, cant. de Vaubécourt. 490 h.

SOMMELAN, vg. de Fr., dép. de l'Aisne; arr., 2 l. N.-O. de Château-Thierry, cant. et poste de Neuilly-S.-Front. 100 h.

SOMMELONNE, vg. de Fr., dép. de la Meuse; arr., 4 l. S.-O. de Bar-le-Duc, cant. d'Ancerville. 420 h. Poste de S.-Dizier (H.-Marne).

SOMMELSDYH, bourg de Hollande, prov. de la Hollande mérid.; arr., 4 l. S. de Breille, chef-l. de cant. 1,560 h.

SOMMEN, lac de Suède, préfecture de Linköping.

SOMMEPY, vg. de Fr., dép. de la Marne; arr., 7 l. N.-O. de Ste-Ménchould, cant. de Ville-sur-Tourbe, poste de Châlons-sur-Marne. 1,330 h.

SOMMERDA, v. des États prussiens, prov. de Saxe; rég., 4 l. N.-E. d'Erfurt; fabr. de draps, eau-de vie et ferronnerie. 1,950 h.

SOMMERÉCOURT, vg. de Fr., dép. de la H.-Marne; arr., 12 l. E. de Chaumont-en-Bassigny, cant. et poste de Bourmont. 400 h.

SOMMEREUX, vg. de Fr., dép. de l'Oise, arr., 8 l. N. de Beauvais, cant. et poste de Grandvilliers. 785 h.

SOMMERFELD, v. des États prussiens, prov. de Brandebourg; rég., 16 l. S.-E. de Francfort, sur la Lupa; fabr. de toiles, drap, bonneterie, chapellerie et poterie. 3,040 h.

SOMMERI, paroisse de Suisse, cant. de Thurgovie, 3 l. S.-E. de Constance. 3,500 h.

SOMMERVIEU, vg. de Fr., dép. du Calvados; arr., 1 l. E. et poste de Bayeux, cant. de Ryes. 456 h.

SOMMERVILLER, vg. de Fr., dép. de la Meurthe; arr., cant., 3 l. N.-O. de Lunéville, poste de S.-Nicolas-du-Port. 615 h.

SOMMERY, vg. de Fr., dép. de la Seine-Infér.; arr., 3 l. S. de Neufchâtel-en-Bray, cant. de S.-Saen, poste de Forges-les-Eaux. 1,070 h.

SOMMESNIL, vg. de Fr., dép. de la Seine-Infér.; arr., 3 l. N. d'Yvetot, cant. d'Ourville, poste de Fanville. 200 h.

SOMMESOUDE (la), riv. de Fr., source dans le dép. de la Marne, où elle se forme de deux affluents qui ont leur source l'un près du bourg de Sommesous, l'autre près du vg. de Soudé-Ste-Croix, et, sans sortir de ce dép., se jette dans la Marne, au-dessous du vg. d'Aulnay-sur-Marne; 12 l. de cours.

SOMMESOUS, bourg de Fr., dép. de la Marne; arr., 7 l. O. de Vitry-le-Français, cant. de Sompuis, poste de Fère-Champenoise. 470 h.

SOMMEVAL, vg. de Fr., dép. de l'Aube; arr., 4 l. S. et poste de Troyes, cant. de Bouilly. 400 h.

SOMMEVOIRE, bourg de Fr., dép. de la H.-Marne; arr., 3 l. S.-O. et poste de Vassy, cant. et poste de Montier-en-Der; fabr. de tiretaine et filat. de laine. 1,075 h.

SOMMIÈRES, v. de Fr., dép. du Gard, chef-l. de cant.; arr., 6 l. O. de Nîmes; chambre consultative des manufact.; poste; antique château; fabr. d'étoffes de laine; nombreuses tanneries; commerce d'eaux-de-vie, huile d'olive, denrées du pays, laines, cnirs; foires le samedi de la première semaine de carême, la veille du dimanche des Rameaux et du deuxième dimanche après Pâques, le premier samedi de mai, le samedi après le 4 sept., les 1^{er} et 3^e samedis après la S.-Michel. 3,640 h. — Autre, vg., Vienne; arr., 4 l. N. de Civray, cant. de Gençay, poste de Couhé. 755 h.

SOMNAT, v. et port de l'Hindoustan, États de Guykar, côte S.-O. du Gondjérate; défendue par une citadelle.

SOMNO, riv. du Brésil, prov. de Goyaz; sa source sur la frontière de la prov. de Maranhão, et son embouch. dans la Tocantins après 70 l. de cours.